

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 27 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART
Patrick GUILBAUDEAU à Lucien MONNERIE
Annaïg MESTRIC à Françoise BALLESTER
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	20 Mars 2023
Date de l'affichage	21 Mars 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2023 31 Nettoyage et travaux sur l'église : demande de subventions

Rapporteur : C. Guéguen

Suite à des désordres constatés, un devis a été réalisé concernant la toiture de l'église, comprenant :

- Des petites réparations
- Un diagnostic de l'état de la couverture de l'église

Ce diagnostic a confirmé le besoin de nettoyage de la toiture et aussi des façades, y compris le clocher.

Le montant de cette prestation s'élève à 1 972,00 € HT, soit 2 366,40 € TTC.

Il est donc prévu le nettoyage et le traitement des façades (dont le clocher) et de la toiture de l'église, en avril-mai prochain.

Après mise en place de protections sur les vitraux, les travaux consistent en :

- Nettoyage et démaillage des toitures, cheneaux et gouttières
- Remplacement et/ou remise en place des ardoises manquantes, cassées ou déplacées
- Nettoyage et traitement façades, clocher inclus, et pignons en granit et/ou enduits
- Reprises de fissures et bouchage à l'enduit ciment
- Fourniture et installation d'un grillage inox sur la rosace du cœur

Le montant de ces travaux s'élève à 22 354,55 € HT, soit 26 825,46 € TTC.

Une demande de subvention (35%) sera adressée au Conseil Départemental dans le volet VALORISATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE.

Plan de financement prévisionnel :

BESOINS	Montant HT	RESSOURCES	Montant HT	%
Nettoyage église	22 354,55 €	Département	8 514,29 €	35%
Reprise de couverture église	1 972,00 €	Autofinancement	15 812,26 €	65%
TOTAL DES BESOINS	24 326,55 €	TOTAL DES RESSOURCES	24 326,55 €	100%

Soit un total de 29 191,86 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les travaux envisagés, sur le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Département et tout autre organisme, pour des subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 14 mars 2023 ;

DONNE son accord sur les travaux projetés et leur plan de financement ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 28 Mars 2023
Le Maire,
Joël DANIEL

